

2019/O1/036

REPONSE DE M. Lionel MORTINI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MM. Jean-Martin MONDOLONI
ET Xavier LACOMBE
AU NOM DU GROUPE « PER L'AVVENE »

OBJET : IGP CHARCUTERIE ILE DE BEAUTE.

Monsieur le Président, Monsieur le Conseiller, Mesdames Messieurs les conseillers,

Cette question est importante. Je veux vous rappeler quelques éléments de contexte, car n'est pas aussi simple que vous l'avez dit.

Aujourd'hui nous avons des éleveurs- transformateurs dans l'AOP qui représentent à peu près 20 % de l'ensemble de la filière.

Il y a les producteurs- transformateurs fermiers et semi fermiers qui malgré nos discussions, ne souhaitent pas bénéficier de l'appellation AOP ou de l'indication géographique protégée (IGP) et qui représentent 80 % de la filière.

Puis nous avons une quinzaine d'entreprises de salaisonnières qui eux défendent l'IGP.

Donc, il n'y a pas 93 % d'éleveurs qui seraient contre l'AOP.

Comme vous le voyez ce n'est pas si simple.

Effectivement, nous avons une filière en déshérence.

Sur le fonds, l'IGP actuellement n'a pas encore été formalisée par Bruxelles. Comme vous le rappelez, il y a une décision qui a été attaquée avant que nous délibérions. Il s'agit de l'arrêté du Ministre de l'agriculture, première étape puisqu'ensuite c'est Bruxelles qui doit valider l'IGP.

Aujourd'hui l'arrêté est devant le Conseil d'Etat, nous devrions avoir une réponse sur la suite qui lui sera réservée, au mois de septembre si mes informations sont bonnes.

Puisque l'IGP ne peut être donnée que par l'Union Européenne et non pas par le Ministère, en parallèle, il y a une procédure d'instruction qui est faite par la DG Agri de la Commission européenne qui pose un certain nombre de questions sur le cahier des charges présenté par l'INAO et préparé par les salaisonniers, notamment pour la demande de dérogation pour cet IGP.

Vous citez à cet égard « le vinaigre de Modène » qui est la seule exception en Europe.

Sur près de 3000 produits certifiés, aujourd'hui nous ne retrouvons jamais une IGP alors qu'il y a déjà une AOP. Le cas de Modène est une exception un peu particulière, avec un produit de base qui reste le même que la matière première et des méthodes qui restent aussi identiques à celles de l'AOP. Pour Modène, seul le vieillissement du produit diffère entre l'AOP et l'IGP

Nous sommes dans un contexte complètement différent aujourd'hui en Corse. Les questions qui sont posées par la Commission européenne sont posées aussi pour d'autres produits, par exemple le kiwi, qui nous l'espérons sera certifié rapidement. On se trouve donc dans une procédure normale mais nous ne savons pas si elle aboutira ou pas et si les salaisonniers obtiendront l'IGP ou pas.

Si l'IGP est actée on aura des effets de bord, induits importants, d'autres problématiques à gérer notamment celle du fromage. En effet, nous savons que les industriels fromagers aujourd'hui pourraient préparer l'IGP, et pourraient profiter de l'IGP charcuterie pour obtenir une IGP fromage Corse, fabriqué avec du lait venant de l'extérieur. Ce qui pose là aussi un certain nombre de questions.

Ceci étant posé, nous avons une position de principe, vous la connaissez c'est celle de défendre nos terroirs, nos savoir-faire, nos races.

Les points sur lesquels nous travaillons dans le cadre de nos démarches, consistent à aider et à sécuriser économiquement et juridiquement l'ensemble des acteurs. Nous allons lancer avec l'ADEC notamment pour l'agroalimentaire, un Appel à Projet pour financer les investissements de leurs entreprises. Nous travaillons aussi évidemment avec l'AOP pour continuer à les développer dans leurs démarches sur des ateliers de finitions collectives notamment pour le Prisuttu.

Je vous rassure on ne compte pas, comme vous le dites « tuer les uns pour faire vivre les autres », même si nous avons une filière porcine soumise à une désorganisation criante et sur laquelle il faut évidemment continuer à travailler, tout en veillant à éviter de monter les gens les uns contre les autres.

Aujourd'hui ce n'est pas blanc ou noir, c'est bien plus compliqué que ça. C'est pourquoi, il ne faut pas écarter l'agroalimentaire effectivement, mais il faut sauver absolument nos éleveurs, nos savoirs faire et continuer dans cette logique.

Nous sommes le plus souvent appelés à jouer le rôle de Jésus à Béthanie, après les politiques qui nous ont précédées pendant des décennies. Aujourd'hui on essaie de construire quelque chose d'autre, nous allons continuer à travailler dans ce sens. Donc nous ne laisserons mourir personne et nous allons sauver ce pays. Merci.